



**Arrêté  
concernant l'application du plan d'alignement  
rue Louis-Bourguet est  
(Du 27 juin 2016)**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,  
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

**Article premier.**- Un montant de 346'000 francs TTC est accordé au Conseil communal pour l'application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet est.

**Art. 2.**- Cet investissement, déduction faite des parts des privés, fera l'objet d'un amortissement calculé à un taux de 2 %. Il sera pris en charge par la Section infrastructures et énergies dans l'entité Voirie.

**Art. 3.**- Le Conseil communal est autorisé à procéder aux transactions immobilières et foncières y relatives.

**Art. 4.**- L'indexation est déterminée sur la base de l'indice des prix à la construction du Mittelland.

**Art. 5.**- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Neuchâtel, le 27 juin 2016

AU NOM DU CONSEIL GENERAL:

La présidente,

Le secrétaire,

Amelie Blohm Gueissaz

Jonathan Gretillat



**Arrêté**  
**concernant une demande de crédit pour l'amélioration des**  
**infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches et création**  
**d'un espace de récupération des objets réutilisables**  
**(Du 27 juin 2016)**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,  
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

**Article premier.**- Un montant de 1'650'000 francs HT est accordé au Conseil communal pour l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches et la création d'un espace de récupération des objets réutilisables.

**Art. 2.**- L'amortissement de cet investissement, au taux de 4.5 % l'an, sera pris en charge par le compte de résultats de la Section des infrastructures et énergies, dans l'entité de gestion Déchets ménages (115.02).

**Art. 3.**- Le présent crédit est indexé sur la base de l'indice des prix de la construction, espace Mittelland.

**Art. 4.**- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Neuchâtel, le 27 juin 2016

AU NOM DU CONSEIL GENERAL:

La présidente,

Le secrétaire,

Amelie Blohm Gueissaz

Jonathan Gretillat